



Centre pénitentiaire des Baumettes 3

Projet lauréat

Le renouveau des Baumettes



Le renouveau des Baumettes

La réalisation du centre pénitentiaire des Baumettes 3 a été attribuée à l'entreprise Eiffage Construction Sud-Est, associée aux agences d'architecture Groupe 6 et WTF/A.

Il vise à assurer aux personnes détenues, dignité et parcours de détention personnalisé afin de favoriser leur réinsertion. Il offrira également de meilleures conditions de travail pour les personnels avec à terme, d'ici fin 2024, la création d'un établissement pénitentiaire unique.

Les travaux démarreront en 2022 après la déconstruction des Baumettes historiques engagée en septembre 2021.



L'enceinte historique concilie la conservation des éléments patrimoniaux avec la mise en œuvre d'un ouvrage qui limitera les vues

Les données clés du projet



LE PROJET EN CHIFFRES

90 M€ HT

MONTANT DU MARCHÉ
DE CONCEPTION-
RÉALISATION

740

30 000 m²

SURFACE DE PLANCHER

4,3

HECTARES

53 000 h



Les acteurs

Acteurs principaux

Ministère de la justice,
Direction de l'administration
pénitentiaire, Direction
interrégionale des services

pénitentiaires de Marseille,
Centre pénitentiaire des
Baumettes

Maitrise d'ouvrage

Agence publique pour
l'immobilier de la Justice
(APIJ)

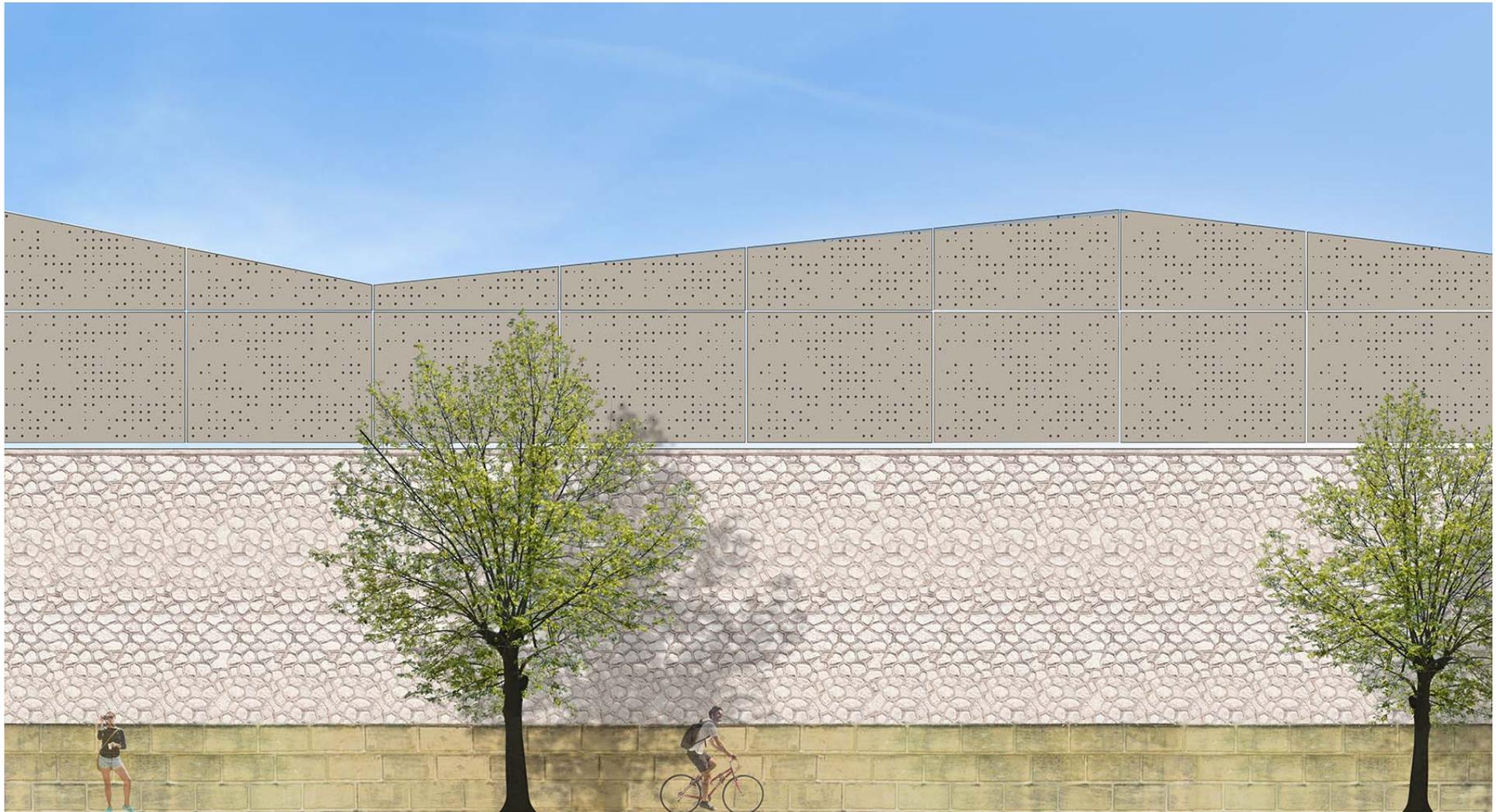
Groupement de conception-réalisation

Entreprise mandataire
Eiffage Construction Sud-Est
Architectes mandataires
Groupe 6
Associés
WTF/A

Bureau d'étude sûreté
CS Ingénierie
Bureau d'étude technique
WSP France
Bureau d'étude
environnemental
Inddigo

Limiter les risques de co-visibilité avec l'espace public et d'émergences sonores

Le mur d'enceinte existant est surélevé d'un écran pare-vue



Limiter les risques de co-visibilité avec l'espace public et d'émergences sonores

Le mur d'enceinte existant est surélevé d'un écran pare-vue – vue depuis la rue du Bassin



Limiter les risques de co-visibilité avec l'espace public et d'émergences sonores

Les vues des cellules sont cadrées vers l'intérieur du site pénitentiaire par des "écaillés" rapportés sur les façades, qui traitent également les émissions sonores et le confort thermique en cellule. Elles garantissent les non-covisibilités entre les cellules et l'espace public.



Limiter les risques de co-visibilité avec l'espace public et d'émergences sonores

Les bâtiments en R+3 s'insèrent au plus bas du site perpendiculairement au chemin de Morgiou afin d'éviter les vues directes des quartiers d'hébergement sur les habitations. Le pare-vue en surélévation du mur d'enceinte actuel coupe les vues là où elles pourraient subsister.

Du côté de la Traverse de Rabat, le premier bâtiment d'hébergement est éloigné à 150m du mur d'enceinte. Les pare-vue seront assurés par les « écailles » rapportées sur les façades. A noter que les bâtiments des Baumettes historiques s'élevaient à R+6 dans les parties hautes du terrain.



Façade nord des hébergements depuis le 10^{ème} étage du bâtiment situé Traverse de Rabat

Retour sur les engagements de l'APIJ



- Les nuisances sonores et visuelles



- La circulation et le stationnement



- Le déroulement du chantier



- Organisation post-concertation

Retour sur les engagements de l'APIJ

Engagements de l'APIJ de novembre 2019

Données programmatiques :

- Respect du quotidien des riverains
- Limiter les vues réciproques
- Eviter la possibilité de parloirs sauvages
- Créer des masques par l'organisation du bâti
- Ne pas construire plus haut que les bâtiments des Baumettes historiques

Pas de bâtiments plus hauts que R+4

Positionnement d'un nouveau parking personnel en front de rue pour mise à distance des bâtiments pénitentiaires

Analyse contradictoire par un bureau d'étude indépendant des études acoustiques des projets remis et du projet retenu tout au long de l'opération

Analyse des co-visibilités grâce à une maquette numérique des projets, notamment au regard des possibilités de parloirs sauvages

Etude des mesures envisageables pour limiter les répercussions du bruit sur les falaises

Etude, avec les services pénitentiaires, de la régulation des flux familles entre les locaux d'accueil et la porte d'entrée principale

Engagement tenu

Engagement tenu

Engagement tenu

Engagement tenu

Engagement tenu

Engagement à suivre

Engagement à suivre



Retour sur les engagements de l'APIJ

Engagements de l'APIJ de novembre 2019

Données programmatiques :

- Création de 200 places de stationnement supplémentaires pour le personnel en lien direct avec la nouvelle porte

Engagement tenu

Mise à disposition du public de l'étude de stationnement réalisée

Engagement tenu

Porter auprès des autorités compétentes le besoin d'aménager le chemin de Morgiou, de renforcer l'offre de transport en commun et de mettre en place un plan de déplacement à l'échelle du site pénitentiaire

Engagement à suivre

Alerter les responsables de l'ordre public du non respect des règles de circulation et de stationnement dans le quartier

Engagement à suivre



Retour sur les engagements de l'APIJ

Engagements de l'APIJ de novembre 2019

Données programmatiques :

Une charte "Chantier faibles nuisances" est annexée aux contrats signés par les lauréats des opérations de travaux menées par l'APIJ. Elle définit :

- La gestion environnementale du chantier par la mise en place d'un référent quotidiennement présent sur le chantier.
- La gestion des déchets (dont l'amiante) et de leur valorisation conformément à la réglementation.
- La limitation des nuisances acoustiques.
- La limitation des nuisances dues au trafic.
- La limitation des nuisances dues à la poussière.

Réunions avec les riverains aux moments clés de l'opération.

Echanges avec les riverains pour l'adaptation et le renforcement de la charte

Examen conjoint des travaux générateurs de nuisances

Mise à disposition du public des mesures acoustiques et environnementales

Communication régulière avec les riverains sur le déroulement du chantier à l'aide de différents outils à définir conjointement



Engagement tenu

Engagement à suivre

Engagement tenu

Engagement à suivre

Engagement à suivre

Engagement à suivre

Rappel échéances du projet

LES PROCHAINES ÉTAPES

